

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Vives inquiétudes pour l'avenir de la ville

Selon M. de Rinaldo, premier adjoint en charge des finances, malgré la crise à Sète tout devrait à peu près bien se passer. Ce qui n'a pas empêché Sébastien Andral, élu Tous pour Sète, d'exprimer quelques « inquiétudes ». Car dans un tel contexte économique, comment une ville endettée, avec des dotations nationales en baisse, pourra-t-elle maintenir un niveau d'investissement indispensable, rendre les services essentiels aux Sétoises et aux Sétois sans, de nouveau, augmenter les impôts et l'endettement ?

Sébastien Andral rappelle en début de séance au maire de Sète, qui voudrait bien à l'occasion le faire oublier, qu'il est du même parti que ceux qui nous gouvernent nationalement : « On aurait pu attendre du gouvernement, de vos amis, Monsieur le Maire, des mesures de relance adaptées ; mais il n'en est rien.

La loi de finance 2009 aurait pu se traduire par un engagement en faveur des **collectivités locales** qui en qualité de donneurs d'ordres représentent **75 % des investissements publics**, levier puissant pour la relance économique. Et bien non. Non seulement ce n'est pas le cas, mais la loi de finance 2009 aggrave les transferts de compétences non compensés financièrement et réduit les ressources des collectivités locales. »
L'Etat compte par exemple supprimer la taxe professionnelle, source de revenus particulièrement importante pour les collectivités.

Impôts et dette élevés

Alors Sébastien Andral soulève l'épineuse question des impôts et de l'endettement : « Le produit des impôts en 2000 (municipalité Liberti) était de 21

millions d'euros. En 2007, avec les augmentations de taux réalisés en 2002-2003 et 2004 et la suppression de l'abattement général à la base, ce produit est passé à 34 millions d'euros (+ 13 millions d'euros). Et il est annoncé à 37 millions d'euros pour 2009, ce qui veut dire qu'une augmentation supplémentaire des impôts est prévue. »

Rappelons que jusqu'à présent les impôts ont augmenté de 53,3% à Sète depuis 2001. Et que Sète est la ville la plus imposée de la région et la sixième ville de France.

« En 8 ans, vous avez perçu 16 millions d'euros de plus au budget. Avec ce produit supplémentaire, l'encours de la dette aurait dû considérablement baisser. Or, il augmente : l'encours de la dette représente aujourd'hui 65 % de la section d'investissement. »

Petites histoires du conseil

La ville finance des aménagements privés

Il y a une douzaine d'années, M. Francis Hernandez était un grand pourvoyeur de pétitions et un grand pourfendeur des grandes surfaces.

Mardi soir, alors que personne ne lui demandait rien, il est parti dans une diatribe aussi inattendue que surprenante se posant à la fois en parangon de vertu et en grand défenseur de l'extension d'un super marché.

Mais le débat ne portait pas sur ce sujet.

En effet, Monsieur Hernandez oublie de dire que l'ensemble du Conseil Municipal a découvert que l'on avait accordé un permis de construire pour un dépôt de carburants sur le parking d'Auchan. **Situé dans l'immédiate proximité de villas, de résidences HLM et même de bâtiments thérapeutiques il a été accordé sans, bien entendu, en parler ni aux élus ni aux riverains qui ont pourtant écrit au maire depuis près de deux**

semaines. Mais le plus beau restait à venir. Le dit permis était subordonné à la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales de 1000 m³. Bassin que la ville de Sète s'est engagée à réaliser... sur le domaine public... dans un délai de cinq ans.

Nous avons appris que le centre commercial, dans son infinie bonté, s'engageait à hauteur de 200 000 Euros pour la réalisation de ces travaux. **Le plus embêtant, c'est que personne dans le Conseil municipal, n'était en mesure de donner le coût total des travaux : ni l'adjoint chargé du dossier, ni le premier Adjoint qui présentait la délibération, ni le Maire !**

Appel au secours vers le chef de service, silence gêné et pesant, cela faisait désordre ! Il fallait meubler. Monsieur Hernandez qui a visiblement des choses à se faire par-

donner se dévoue et, avec un culot monstre, lui qui ne connaît rien à ce dossier, va nous faire un grand numéro.

Il explique à un ingénieur, Jacques Montgard, élu de Tous pour Sète, ancien Directeur Départemental de l'équipement, qu'il ne comprend rien ni aux permis de construire ni aux réglementations en vigueur sur les risques industriels et il traite d'agitateurs et d'épouvantails une infirmière et un médecin, autres élus de Tous pour Sète, qui ont l'outrecuidance de parler de problèmes de santé publique.

Sentant un flottement certain dans ses services et sa majorité, le Maire a promptement interrompu son adjoint en faisant procéder au vote.

Vous attendez un détail ? Le coût de l'opération pour la ville peut-être ? Vous le saurez un jour. Peut-être en recevant vos impôts locaux...

AUGMENTATION CONSTANTE DES FRAIS DE PERSONNEL MUNICIPAL

Les frais de personnel ont augmenté de 4 % en 2008. Le point d'indice du traitement des fonctionnaires ayant été augmenté de 0,8 % pendant cette période, cette augmentation de la masse salariale n'est donc pas due à la seule augmentation des traitements des agents communaux.

On constate que de 2000 à 2008 ces charges ont augmenté de près de 20 % (19,8). Pourtant, au même moment, près de 200 agents ont été transférés de la commune à l'agglo. On constate que, papy boom oblige, les départs en retraite sont nombreux et donc, avec eux, des rémunérations situées en haut de chaque pyramide catégorielle. Donc une diminution de charge pour la commune. Et diminution d'autant plus forte que ces départs en retraite ne sont pas remplacés.

Alors pourquoi cette augmentation ?

Parce que les embauches sous statuts précaires, en CDD, à temps partiel ont été multipliées : les embauches hors statut, les embauches de contractuels souvent généreusement payés.

Si cette politique dispendieuse se traduisait par une amélioration des conditions de vie des Sétouais dans leur ville, services dus en retour de leurs impôts, passe encore. Mais, au contraire, ces services se réduisent, ou sont concédés à des entreprises privées, augmentant encore leur coût.

La gestion de l'eau laissée au privé nous prive de transparence

Au cours de l'examen du budget sur l'eau, nos élus ont rappelé que d'autres choix pouvaient être faits que celui de tout laisser au privé. Marie-Line Assenat est intervenue pour expliquer que bien d'autres villes, de droite comme de gauche, passaient en régie municipale ou renégociaient les contrats.

« Pourquoi, M. le Maire, tant de réticences à mettre le nez dans les comptes de Véolia alors qu'il est de notoriété publique que les marges et les bénéfices engrangés par ces sociétés sont scandaleux et qu'il n'y a aucune concurrence entre ces sociétés !

Pourquoi ne faites-vous pas un audit sur la gestion de l'eau, pourquoi ne créez-vous pas une commission de contrôle financier comme le réclament les associations et qui est prévue par la loi ? Pourquoi n'entamez-vous pas des renégociations pour ce contrat ? C'est nous, usagers qui finançons les réseaux et les investissements structurels lourds ! Et il y a si peu d'investissements et d'entretien à la charge de Véolia !

Nous en avons un exemple flagrant avec l'usine de traitement que les Sétouais vont payer pendant 20 ans alors que nous ne sommes pas sûr du tout de la pérennité de cette source et qu'il est prévu d'acheminer l'eau du Rhône pour alimenter toutes les villes littorales ! C'est un blanc-seing qui est donné à Véolia et à la SDEI ! Contrats reconduits pour les uns (SDEI reconduit pour 8 ans en février 2008), non renégociés pour les autres.

Les communes de toutes sensibilités politi-

ques ouvrent les yeux et le débat ! Paris en est le symbole et son conseil municipal vient de voter le retour en régie. Pourquoi pas nous ?

Des villes comme Grenoble, Bordeaux, Lyon, Cherbourg, etc., ont renégocié des contrats qui n'étaient pas à terme et cela s'est traduit par une baisse significative du prix de l'eau ! Dans les Bouches du Rhône, un maire UMP a rompu un contrat avec une baisse de 20 % du prix de l'eau. A Castres, même chose, avec à la clef une baisse de 10 % du prix du m³ pour l'usager.

Puisque vous avez rencontré M. Proglia, le grand patron de Véolia, M. le Maire, vous pourriez lui en toucher un mot ! Le maire de Paris a eu, lui, le courage de s'affronter à celui-ci ! Les citoyens vont demander des comptes. Ils ne veulent plus que l'eau soit l'objet d'un enrichissement pour des multinationales alors que se profile au niveau mondial des guerres pour ce bien vital. Il s'agit d'un choix politique.

A Sète, il y a des fuites, il y a un mauvais entretien, il y a un mauvais rendement et un manque de transparence. Mais au lieu de pointer ces manquements, de négocier le prix du m³ à la baisse, de faire faire des économies à la collectivité, vous allez encore augmenter le prix de l'eau qui est déjà dans la moyenne supérieure nationale ! Les usagers paieront mais c'est un puits sans fonds puisque vous laissez couler... »

Les brèves du conseil

Le service public ? Bravo !

Le service des pompes funèbres mis en place en 1963 et modernisé en 1998 (crematorium) est performant et rend un service à un coût inférieur au concurrent. C'est Mme Albano qui le dit...

Le service public ? Haro !

Le service « transports » est en grave difficulté. Il a fallu mettre les véhicules aux nouvelles normes de sécurité. Soit ! Mais surtout les déplacements hors de la ville, notamment pour les scolaires sont désormais délégués aux entreprises privées dont le coût est

largement supérieur à celui d'une régie municipale. Véronique Calueba-Rizzolo souligne que « sur le terrain, les petits sétouais ne voient pas où est l'amélioration... »

L'école : sauve qui veut !

Une motion présentée par les élus de **Tous pour Sète**, demandait au Ministre de l'Éducation de retirer tous les projets de casse du service d'éducation de la maternelle à l'université.

Seule, dans les rangs de la majorité, Mme Devineau votait pour, deux autres enseignants de la majorité s'abstenaient ; M Bastide et Mme Magne mènent pourtant avec leur syndicat une

campagne acharnée contre les réformes du gouvernement ! Comprend qui peut...

Une base nautique : enfin ?

Une nouvelle base nautique de mer en lieu et place des préfabriqués installés sur la plage, aux Quilles, en 2001 sous le premier mandat du maire actuel, va être construite. Nos élus ont voté cette délibération « avec plaisir » et ils ont ajouté : « enfin ! ». Mais ils ont aussi fait remarquer que la base nautique **Tabarly** tombe en ruine depuis 2001.

Consultez régulièrement notre site :
www.touspoursete.fr